

Compte-rendu du conseil d'élèves de Veuzain-sur-Loire du lundi 25 février 2019 à 16h30

Présents:

M. David BARRÉ, directeur de l'école élémentaire,
Mmes et M. Vicky FLEURY, Isabelle PRESVÔTS, Didier SANJEU
Louna RENARD représentante titulaire des élèves de la classe de Mme BURY
Mélia RENAUD représentante titulaire des élèves de la classe de M. BARRÉ
Mounia GACHGACH représentante titulaire des élèves de la classe de M. THENAISY
Mélody DUMAS représentant titulaire des élèves de la classe de Mme FLEURY
Maxime AUBRY représentant titulaire des élèves de la classe de Mme CASSABÉ
Théo JACQUET représentant titulaire des élèves de la classe de M. SANJEU
Alkbertine GRESSE représentant titulaire des élèves de la classe de Mme PRESVÔTS

École élémentaire publique

Tél : 02 54 51 20 49
ec-jacques-prevert-onzain
@ac-orleans-tours.fr

6 rue Gustave Marc
Onzain
41150 Veuzain-sur-Loire

Installation de matériel et de jeux dans la cour :

- Installation de balançoires et de toboggans : la demande n'est pas recevable pour une raison de budget.
- Acquisition de trottinettes électriques, d'overboard : la demande n'est pas recevable pour des raisons de budget et de sécurité.
- Peindre des buts sur le mur mitoyen : la demande n'est pas recevable pour des problèmes de voisinage.
- Acquisition d'un baby-foot : grâce à la demande d'une subvention au patronage laïc, un baby-foot sera installé dans la cour.
- Acquisition de petits matériels (ballons, cerceaux, raquettes...) : cette demande est prise en compte, du nouveau matériel sera acheté.
- Redonner la possibilité d'utiliser le Molkÿ : cette demande est prise en compte.
- Marquage d'un terrain de volley et installation d'un filet de volley : cette demande va être étudiée.
- Baisser la hauteur des paniers de basket : cette demande va être étudiée.

Les jouets autorisés dans la cour :

- Seuls les jouets sans valeur, non connectés et ne suscitant pas des échanges sont autorisés. Si un jouet pose problème, les élèves sont avertis.

Gestion des pôles jeux et du matériel :

- Ce sont toujours les mêmes enfants qui profitent des tables de ping-pong et de la cabane : un planning pour l'utilisation des tables de ping-pong et de la cabane peut être mis en place.
- Sur le temps du midi, seront mis en place 2 sacs pour centraliser les raquettes de ping-pong afin que les élèves puissent les récupérer après la cantine.

Entretien et sécurité de la cour :



2/2

- Décorer la cour avec des fleurs : cette demande est à l'étude avec la mairie.
- Enlever les bosses et les creux dans la cour : nous sommes conscients que la cour se dégrade et qu'elle devient dangereuse. L'information va de nouveau être transmise à la mairie.
- La terrasse en bois est dangereuse quand il pleut et quand il neige car elle devient glissante.
- Mettre en place une poubelle près du grand portail : la demande va être faite auprès de la municipalité.

Respect du matériel et des sanitaires:

- Des élèves cachent du matériel collectif : cette information va être transmise dans les classes.
- Les toilettes sont sales : la seule solution consiste à sensibiliser chaque élève de la nécessité à laisser l'endroit propre.
- Des poubelles plus grandes sont nécessaires pour que le papier ne déborde pas : cette information va être transmise à la mairie.

Le carnaval :

- Pourquoi le carnaval ne se fait-il plus avec la maternelle ? Des raisons d'organisation en sont à l'origine.

Fait à Veuzain-sur-Loire, le 26 février 2019.

Le directeur
David BARRÉ